

Image not found or type unknown



Retard dans travaux installation clim et perte du crédit d'impôt

Par **eli78**, le **06/04/2009** à **17:47**

Bonjour,

Nous bénéficions d'un crédit d'impôts sur l'installation de la clim réversible (système pompe à chaleur) pour notre habitation . Ce crédit d'impôt vient d'être supprimé sur 2009 et la facture de fin de travaux valable pour le crédit d'impôt a été faite sur 2009, date de fin de travaux. Nous ne bénéficierons pas du crédit d'impôt alors que les travaux auraient dû être finis bien avant , en 2008. Il y a eu du retard par rapport aux dates prévues de fin de travaux. Pouvons nous , nous retourner contre cet entreprise qui ne souhaite pas nous faire la facture sur 2008, date à laquelle les travaux auraient dû être finis.

Merci pour votre réponse